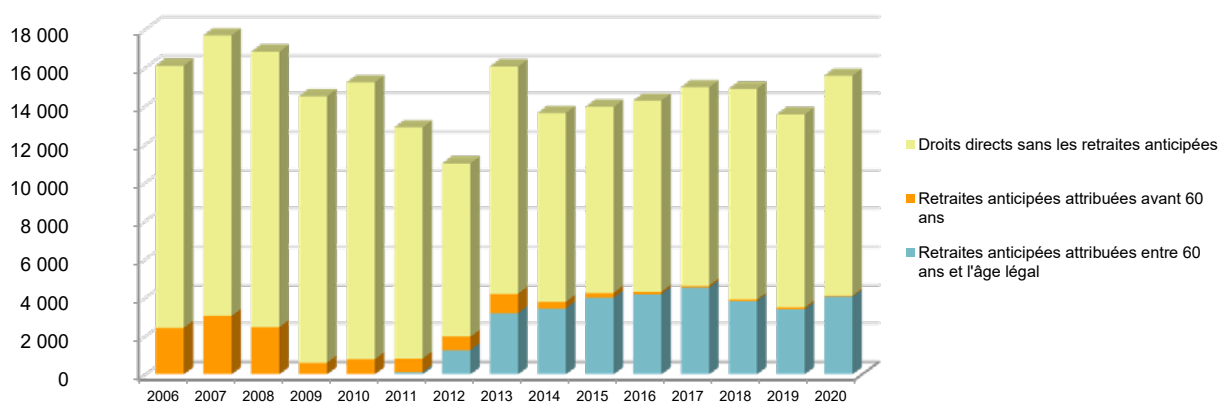


Retraités résidant en Carsat Auvergne

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	8 262	11 752	20 014
Droits directs (retraites personnelles)	7 503	8 079	15 582
Droits dérivés (retraites de réversion)	759	3 673	4 432
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	450	670	1 120

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 110	1 156	4 266
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,8 ans	62,4 ans
Droits dérivés	77,0 ans	74,8 ans	75,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	11,3 %	10,1 %	11,3 %
Retraités bénéficiant d'une surcote	11,3 %	14,6 %	13,0 %

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	145 393	185 904	331 297
Retraités percevant un droit direct seul	138 768	129 500	268 268
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 071	8 149	9 220
Retraités percevant les deux à la fois	5 554	48 255	53 809
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,0 %	3,5 %	3,3 %
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	36 669	12 615	49 284
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	75,3 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	845 €	657 €	740 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,1 %	53,4 %	39,8 %

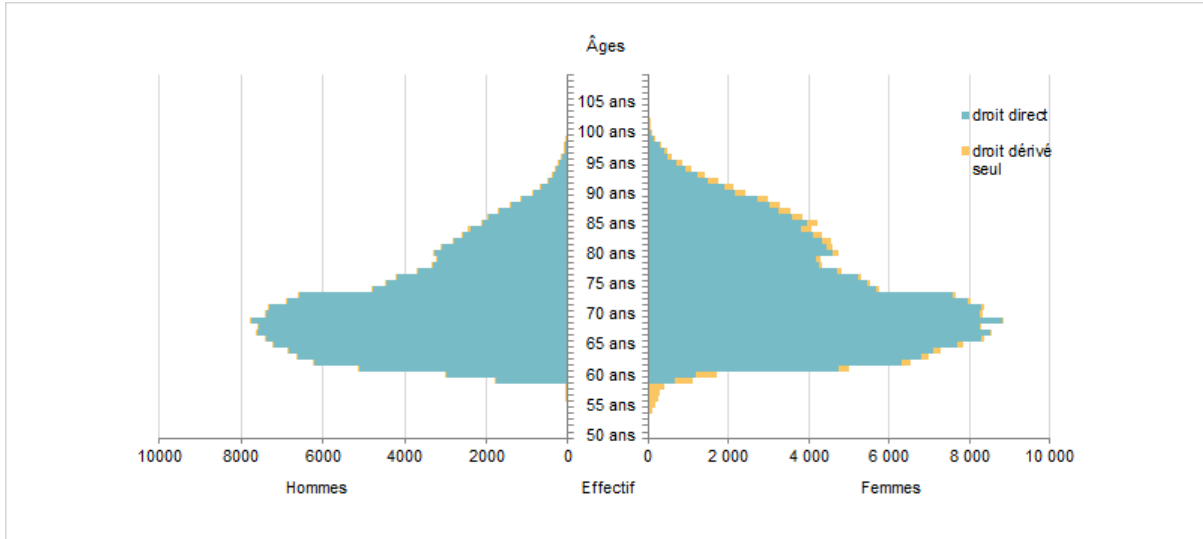
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

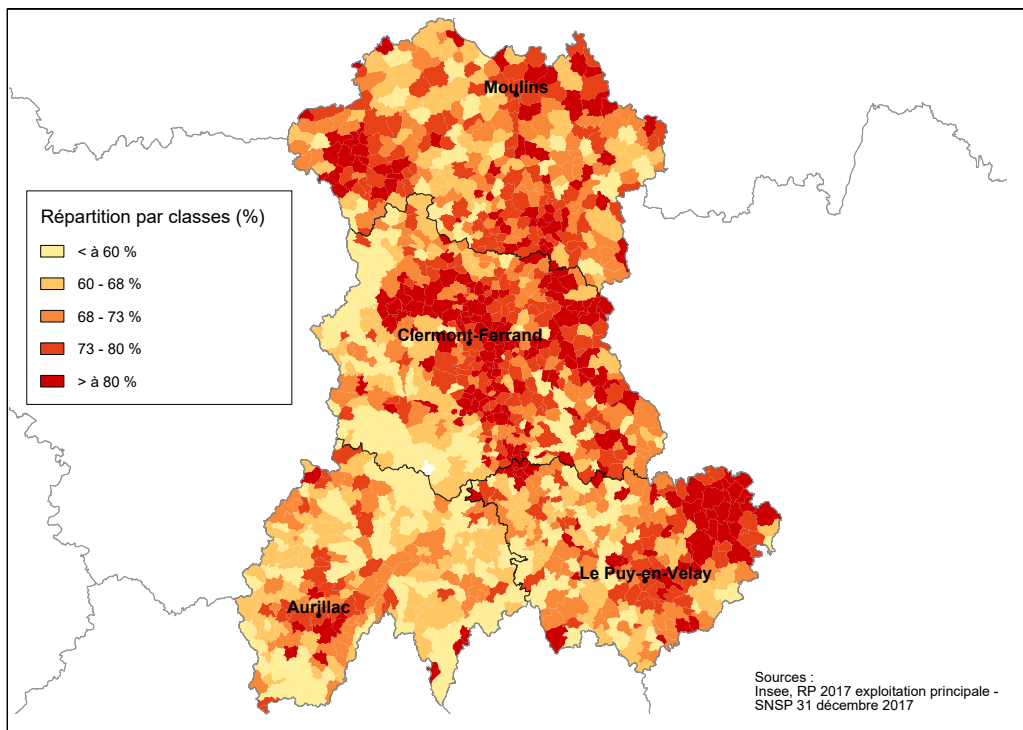
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Auvergne



Prestataires payés par la Carsat Auvergne

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
03 - Allier	35 034	46 875	81 909
15 - Cantal	14 098	19 083	33 181
43 - Haute-Loire	22 094	27 532	49 626
63 - Puy-de-Dôme	62 023	77 155	139 178
Total Carsat Auvergne	133 249	170 645	303 894
Total hors Carsat Auvergne	23 233	23 422	46 655
Ensemble des prestataires	156 482	194 067	350 549

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et Maori, Insee
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr, statistiques-recherches.cnav.fr et [Twitter](https://twitter.com).